obligatoires), pour faire face à l'inflation galopante et, insiste Force ouvrière, "sortir l'ensemble [du secteur] du Smic". Plusieurs manifestations ont eu lieu dès ce matin, à travers toute la France. Le transport et la logistique ne sont pas les seuls à porter ce genre de revendications salariales. Ces derniers temps, les mouvements se sont multipliés, que ce soit au niveau de branches d'activité entières (comme l'énergie ou l'aérien) ou d'entreprises en particulier (Cetelem, Marionnaud, TotalEnergies, SNCF...).

Le relatif répit des prix du carburant

Enfin un semblant de bonnes nouvelles à la pompe ! D'abord, les prix de l'essence ont accéléré leur reflux, la semaine dernière : au 24 juin, le litre de sans plomb 95 valait, en moyenne hebdomadaire, 2,0867 euros (-2 % en sept jours) et le SP98 atteignait 2,1485 € (-2,3 %), selon les relevés du ministère de la Transition écologique. De son côté, le gazole a entamé un repli pour la première fois depuis un mois. Il est toutefois plus marqué pour le GNR (à 1,6173 €, -2 %) que pour le diesel (2,1302 €, -0,2 %... soit moins d'1 centime de baisse).

Energie : l'heure de la sobriété a sonné (bis)

C'est une petite musique qui monte de plus en plus : il faut économiser l'énergie sans attendre - pas tant pour sauver l'environnement sur le long terme que pour sauvegarder nos approvisionnements de l'hiver prochain. Après le gouvernement, jeudi dernier, ce message sans ambiguïté est venu, hier, des patrons d'EDF, Engie et TotalEnergies : "Nous appelons à une prise de conscience et à une action collective et individuelle pour que chacun d'entre nous - chaque consommateur, chaque entreprise - change ses comportements et limite immédiatement ses consommations énergétiques, électriques, gazières et de produits pétroliers", lancent de concert Jean-Bernard Lévy, Catherine MacGregor et Patrick Pouyanné, dans une tribune au *Journal du dimanche*. Cette "sobriété d'exception" doit s'accompagner d'"un grand programme d'efficacité énergétique et une chasse au gaspillage nationale. L'effort doit être immédiat, collectif et massif", insistent encore les trois dirigeants.

⏩ **A lire, sur le même sujet :** Face à la crise russo-ukrainienne, la centrale à charbon de Saint-Avold pourrait être relancée cet hiver

La valse hésitation du chômage

Le chômage repart en marche arrière. En mai, la France (hors Mayotte) comptait 3,15 millions de personnes inscrites à Pôle emploi sans aucune activité (-0,8 % en un mois), selon la Dares (ministère du Travail). De quoi effacer la légère remontée d'avril 2022 (+0,3 %), et faire tomber le nombre de chômeurs de catégorie A au plus bas depuis avril aussi, mais de 2012. Dans le même temps, les effectifs des demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C), eux, se stabilisent (+0,06 %), après trois mois consécutifs de baisse.

24 juin

📍 Alerte rouge sur l'inflation, feu vert pour l'emploi

L'enlisement de l'économie française se confirme de jour en jour. La croissance devrait bel et bien se limiter à +2,3 % cette année, confirme l'Insee, deux jours après une prévision similaire de la Banque de France. Un chiffre solide mais en trompe-l'oeil : au dernier trimestre 2022, le PIB ne devrait, en fait, dépasser son niveau de fin 2021 que de 0,6 %. L'inflation, elle, pourrait s'établir à +5,5 % en moyenne annuelle… mais avec des pics à +5,9 % en juin (0,5 point de plus que prévu il y a seulement un mois) et même "entre 6,5 % et 7 % en fin d'année" ! La bonne nouvelle est, encore une fois, à chercher du côté de l'emploi : 201 000 postes salariés devraient être créés en 2022 et le taux de chômage pourrait tomber à 7 % (-0,4 point sur un an).

Inflation, salaires : les patrons font les comptes

Les chefs d'entreprise ont aussi leur avis sur l'évolution de l'économie. Voilà qui tombe bien : face à l'ampleur de la hausse des prix et son impact sur les entreprises, la Banque de France a enrichi sa batterie statistique d'un nouvel indicateur, consacré aux anticipations d'inflation des patrons. Résultat, les 1 700 dirigeants interrogés du 27 mai au 8 juin s'attendent à ce que la flambée actuelle dure au moins un an, à hauteur de +5 %. Quid des salaires ? Ils augmenteront aussi, assurent les chefs d'entreprise… mais pas aussi vite. Ils

pensent en effet revaloriser de 3 % la rémunération brute de leur personnel d'ici un an. Un chiffre médian, en progression de 0,6 point par rapport à fin 2021, lorsqu'ils avaient été interrogés pour la première fois à ce sujet.

Les retards de paiement sous contrôle

La catastrophe annoncée n'a (presque) pas eu lieu. En dépit de la crise du coronavirus, les délais de paiement interentreprises se sont plutôt bien tenus en 2020, selon l'observatoire qui les surveille. Mais ce résultat étonnant est surtout à mettre à l'actif des PME. Car les sociétés de plus grande taille n'ont (encore) fait aucun effort pour régler leurs factures en temps et en heure, déplore l'organisme public.

⏩ **A (re)lire :** Les délais de paiement des entreprises se sont améliorés en 2021

Le Covid-19 sur le retour, le passe sanitaire aussi ?

Enfin un projet de loi qui se précise ! Alors que le flou demeure sur les plans du gouvernemnt pour le pouvoir d'achat et les énergies renouvelables, le texte sur le Covid-19, également attendu pour cet été, a, lui, été éventé par le site *Atlantico*. Selon une capture d'écran de la version envoyée au Conseil d'Etat, le document ouvre la voie à un retour du passe sanitaire. Censé expirer au 31 juillet, il serait finalement activable à tout moment par le gouvernement jusqu'au 31 mars 2023. Cette réintroduction du QR code serait toutefois limitée aux voyageurs vers ou depuis la France, ainsi qu'"aux personnels intervenant dans les services de transport concernés". L'exécutif devait présenter ce projet de loi à la presse mercredi, mais le résultat des législatives a bousculé l'agenda gouvernemental. Pendant ce temps-là, l'épidémie, elle, progresse : au dernier relevé, en date du 20 juin, le taux d'incidence national est repassé au-dessus des 500 cas par semaine pour 100 000 habitants, une première depuis le 2 mai. Au niveau local, 26 départements ont franchi ce cap (11 de plus en 24 heures), selon Covidtracker.

Données ESG : bientôt la fin de la récré

Les entreprises priées de remettre de l'ordre dans leurs données extra-financières. L'Union européenne devrait adopter, la semaine prochaine, de nouvelles obligations pour mieux encadrer la publication de leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Des contraintes qui seront par ailleurs élargies à certaines PME et ETI.

23 juin

📍 Avis de tempête sur l'industrie

Le vent serait-il en train de tourner pour l'économie française ? Après avoir résisté en mai, elle commence à montrer de sérieux signes de faiblesse en juin, à en croire S&P Global. Plus alarmiste que l'Insee (voir ci-dessous), le cabinet s'inquiète ouvertement de "risques tangibles de récession" pour le pays. Et pour cause : son indice PMI, résultat d'une enquête menée auprès des directeurs d'achat du 13 au 21 juin, a reculé de plus de 4 points en un mois. Il retombe ainsi à son niveau de janvier, soit au moment de la cinquième vague de Covid-19. En d'autres termes, "la croissance du secteur privé français a fortement marqué le pas". Pis, la production manufacturière serait en train de subir sa première contraction depuis octobre. Et pas qu'un peu : l'indicateur qui la mesure redescend à son niveau de mai 2020, à la sortie du tout premier confinement ! Les racines du marasme sont bien connues : "la très forte inflation", "l'affaiblissement de la demande", "le maintien des difficultés d'approvisionnement"... mais aussi, et c'est nouveau, "l'incertitude politique", née des élections législatives.

La fébrilité gagne les chefs d'entreprise

L'activité vacille, dit S&P Global, les patrons s'inquiètent, confirme l'Insee. Le climat des affaires est reparti à la baisse en juin (-1,5 point en un mois), alors qu'il s'était stabilisé entre avril et mai. Le record d'optimisme, enregistré il y a tout juste un an, est désormais un lointain souvenir : entre les mois de juin 2021 et 2022, la confiance affichée par les dirigeants a fondu de 9,2 points. Ce mois-ci, c'est dans le commerce de détail (hors automobile) que la chute est la plus violente (-6,2 points par rapport à mai, au plus bas depuis le dernier confinement, en avril 2021).

Apprentissage : le revers de la médaille

Oui, l'apprentissage connaît un succès prodigeux. Mais il s'avère aussi ô combien dispendieux, avertit la Cour des comptes, dans un rapport dédié, aux allures de recadrage en règle du gouvernement. L'institution y critique aussi bien sa réforme de 2018, non-financée, que ses aides aux entreprises, trop généreuses.

Energie : l'heure de la sobriété a sonné

Et si, finalement, consommer moins, c'était mieux ? Le gouvernement s'est définitivement converti à l'idée aujourd'hui - tout du moins en ce qui concerne l'énergie. Agnès Pannier-Runacher a annoncé, cet après-midi, la mise en place d'actions pour plus de sobriété en la matière, au niveau de l'Etat, mais aussi des entreprises. La ministre de la Transition énergétique entend ainsi « travailler » avec elles sur des mesures concrètes, à engager dès l'automne, avec un objectif de diminution de 10 % en deux ans de leurs besoins en énergie. Les partenaires sociaux vont également être mobilisés et sensibilisés à cet enjeu nouveau. « Réduire notre consommation de gaz, d'électricité et de carburant est l'un des leviers très important de la décarbonation, s'est justifié Agnès Pannier-Runacher. C'est également, dans le contexte de la guerre en Ukraine, une nécessité et une urgence immédiate ». A ses côtés, la Première ministre Elisabeth Borne a, pour sa part, confirmé la prolongation du bouclier tarifaire sur le gaz jusqu'à la fin de l'année et la préparation d'un projet de loi sur les énergies renouvelables.

Le feuilleton des réformes de l'été

Les grands projets de loi de l'été restent d'actualité. Dans sa première prise de parole depuis les élections législatives, le président de la République Emmanuel Macron a confirmé, hier soir, vouloir faire adopter par l'Assemblée nationale « une loi pour le pouvoir d'achat et pour que le travail paye mieux, des premières décisions pour aller vers le plein-emploi, des choix forts sur l'énergie et le climat, des mesures d'urgence pour notre santé, qu'il s'agisse de notre hôpital ou de l'épidémie ». Oui, mais comment faire avec une majorité relative dans l'hémicycle ? Sur ce point, il renvoie la balle aux groupes politiques, sommés de clarifier leur position, avec deux possibilités, soit « entrer dans une coalition de gouvernement et d'action »,

soit « s'engager à voter simplement certains textes [ou] notre budget ». Un travail de négociation et de coordination qui prendra du temps, a précisé, ce matin, sur *France Info*, la porte-parole du gouvernement Olivia Grégoire : « On parle de plusieurs jours, peut-être même de plusieurs semaines. »

Voile : le JDE à la mer

Vous le savez, *Le Journal des Entreprises* n'a jamais hésité à mouiller le maillot pour les dirigeants. Eh bien, cette fois, on se jette carrément à l'eau avec l'un d'entre eux, Frédéric Duthil. Le patron de Technique Voile, également skipper, s'alignera au départ de la 53e Solitaire du Figaro sous les couleurs de notre média. Cela méritait bien une petite explication, et une présentation de "notre" navigateur !

⏩ **A lire :** « Je suis passé de la voile à l'entreprise de manière très naturelle »

22 juin

📍 La perte de vitesse de l'économie française s'accélère

Par les temps qui courent, les prévisions de croissance ont tendance à fondre comme neige au soleil. Dernière preuve en date, les nouvelles projections économiques de la Banque de France. L'institution y a sérieusement revu (à la baisse) ses attentes sur l'activité, et (à la hausse) ses craintes sur l'inflation, pour 2022, et au-delà. En cause : les conséquences de plus en plus profondes de la guerre en Ukraine sur l'Hexagone.

Et pourtant, les embauches restent au firmament

La forme olympique des recrutements ne se dément décidément pas. En mai, l'Urssaf a enregistré, hors intérim, quelque 843 918 déclarations d'embauche de plus d'un mois (+3,7 % par rapport à avril). Le précédent pic, établi en juin 2021, est donc largement battu. Mieux, cette performance est due à la santé étincelante des CDI : ils signent un nouveau record historique pour la quatrième fois consécutive, avec 435 717 embauches relevées (+2,8 %) ! Les CDD longs ne sont pas en reste (+4,6 %). Ils se rapprochent ainsi des sommets atteints il y a un an. A noter que, dans l'industrie, la crise du Covid-19 n'a pas

(encore ?) provoqué le réveil espéré : certes, les recrutements progressent en mai (+8,7 % par rapport à février 2020), mais les effectifs restent rabougris (-1,4 % au premier trimestre, comparé au dernier de 2019).

Commerce : des soldes d'été plus transparents

C'est parti pour l'été 2022 et pour les soldes qui vont avec. La période de rabais dans les magasins s'étendra jusqu'au 19 juillet en France métropolitaine (à l'exception des Alpes-Maritimes et de la Corse, où le coup d'envoi est décalé, respectivement, au 6 et 13 juillet). La valse des étiquettes n'aura jamais aussi bien porté son nom que cette année : depuis le 28 mai, en effet, le Code de la consommation prévoit que "toute annonce d'une réduction de prix indique le prix antérieur pratiqué par le professionnel avant l'application de [ladite] réduction". Concrètement, les commerçants sont donc désormais tenus de mentionner le tarif le plus bas affiché au cours des trente jours précédents. Cette nouvelle règle ne concerne cependant pas "les produits périssables menacés d'une altération rapide".

Agriculture : "flash" sur les orages

Le gouvernement refait le coup de la "mission flash". Le concept, récemment inauguré pour désamorcer la crise des urgences hospitalières, vient d'être repris par le ministre de l'Agriculture. Devant la multiplication des intempéries, depuis fin mai, et leurs effets désastreux sur les plantations françaises, Marc Fesneau donne deux semaines à son administration pour "évaluer précisément les dégâts". Il attend également de ce travail express des propositions "pour mieux adapter les outils actuels et futurs aux besoins des agriculteurs, face à ces phénomènes climatiques intenses". Les orages ont encore violemment frappé le Sud-Ouest du pays ces derniers jours. Or, les précédents épisodes des 20-23 mai et 2-5 juin auraient débouché sur 351 000 sinistres, pour 1,26 milliard d'euros de dégâts, selon les estimations de la fédération des assurances, France Assureurs.

Environnement : l'UE enfonce le clou

L'UE élargit encore son arsenal climatique. Treize jours après avoir acté l'interdiction à la vente des véhicules thermiques neufs, le Parlement européen a validé, cet après-midi, deux autres projets-phares de Bruxelles : la

création d'une taxe carbone aux frontières et la disparition des quotas gratuits d'émission de gaz à effet de serre. Ces textes doivent permettre de réduire de 55 % les rejets de l'Union européenne d'ici à 2030 (par rapport à 1990), mais ils ne seront pas sans conséquence pour les entreprises.

21 juin

📍 Le temps suspendu des réformes ?

Quel gouvernement ? pour faire quoi ? comment ? et avec quel soutien au Parlement ? Avant d'avoir la réponse à toutes ces questions, il va falloir prendre son mal en patience. Dans l'immédiat, l'heure est aux consultations tous azimuts : le président de la République Emmanuel Macron reçoit, depuis aujourd'hui et jusqu'à demain, les principales forces politiques du pays (avant de quitter la France pour une série de rendez-vous internationaux) ; la chef du gouvernement, elle, a rassemblé tous ses ministres à Matignon, dans l'après-midi. Elisabeth Borne est « au travail, cette semaine et la prochaine », a insisté la porte-parole Olivia Grégoire, à la sortie de cette réunion. Et d'énumérer les sujets que l'exécutif veut faire avancer rapidement : prolongation de l'aide à l'embauche des apprentis, « bonus écologique » et soutien à la pêche. Point. Pas un mot, donc, sur les grands projets de loi promis avant les élections législatives, que ce soit sur le pouvoir d'achat, les énergies renouvelables et la lutte contre le Covid-19. Autant de chantiers qui s'annoncent beaucoup moins consensuels, pour ne pas dire bien plus explosifs pour la majorité présidentielle.

Les mauvais comptes du fonds de solidarité

Le fonds de solidarité, véritable nid d'escrocs ? Le fisc affirme en tout cas avoir déposé, en 2021, pas moins de 2 542 plaintes pour des fraudes à ce dispositif-phare de la crise du Covid-19. A eux seuls, ces signalements représentent 61 % de l'ensemble des dossiers transmis à la justice, l'an dernier, par la direction générale des Finances publiques ! Ils sont ainsi à l'origine du boom des procédures pénales entreprises par la DGFIP (+128,3 % par rapport à 2019). Le fisc revendique, par ailleurs, avoir, en amont, "[écarté] plus de 2,5 millions de demandes infondées et [évité] le versement indu de plus de 10 milliards d'euros, complétés par 74 000 dossiers identifiés par les

contrôles a posteriori". Des chiffres à comparer aux près de 4,5 millions de dossiers traités et plus de 24 Md€ versés au total par l'administration sur cette période.

Les dernières traces du "quoi qu'il en coûte"

Officiellement, le "quoi qu'il en coûte" est terminé. Mais le fisc n'en a pas moins continué à distribuer de l'argent public, l'an dernier, aux sociétés fragilisées par le Covid-19. Ainsi, l'aide sur les coûts fixes a octroyé 1,77 milliard d'euros à 4 520 entreprises (sur 18 300 dossiers traités), indique le bilan annuel de la DGFIP, paru aujourd'hui. Quant aux actions dites "de sortie de crise", elles se sont traduites par l'accompagnement direct de 3 966 entreprises, plus de 68 000 autres bénéficiant, par ailleurs, de "mesures de bienveillance" (délais de paiement, par exemple). Le tout pour un effort total de 25,7 milliards d'euro, assure Bercy.

Contre les difficultés de recrutement, l'option ukrainienne

Les réfugiés ukrainiens, solution aux difficultés de recrutement des entreprises françaises ? Et pourquoi pas, répond la Banque centrale européenne. Elle estime que, parmi ces migrants en âge de travailler, 25 à 55 % finiront, à moyen terme, par se retrouver sur le marché du travail des pays de la zone euro. D'où une augmentation de la population active de 0,2 à 0,8 %, équivalente à un renfort de 0,3 à 1,3 million de travailleurs. Cet afflux pourrait, par conséquent, contribuer "à répondre à la vive demande actuelle de travail et à l'aggravation des pénuries de compétences". Mais la BCE reconnaît aussi que l'intégration professionnelle des Ukrainiens se heurte à de nombreux obstacles, comme la barrière de la langue, la reconnaissance des diplômes, ou encore l'inadéquation entre leur profil et les besoins effectifs des pays hôtes.

⏩ **A (re)lire**, le témoignage de Dominique Lamballe, dirigeant de FenêtréA : « J'ai recruté trois salariées ukrainiennes »

Ces employeurs prêts à relever le défi de l'inclusion

Les entreprises françaises n'ont pas attendu la BCE pour recruter des réfugiés. Mais certaines veulent aller, aujourd'hui, encore plus loin. Une quarantaine d'entre elles ont ainsi récemment signé une charte, par laquelle

elles s'engagent à lever les freins à l'inclusion de ces travailleurs étrangers - dans leur propre entreprise, et au-delà.

Football : Lyon prêt à rugir en américain

Les investisseurs étrangers retrouvent de l'appétit pour le football français. L'Olympique lyonnais, le club de l'emblématique Jean-Michel Aulas, est en passe de tomber aux mains de l'Oncle Sam.

⏩ **A lire :** L'Olympique lyonnais va être racheté par l'Américain John Textor

La fuite en avant de l'inflation européenne

L'inflation a repris sa marche en avant dans la zone euro. Après avoir fait une pause en avril (+7,4 %, comme en mars), son taux annuel a établi un nouveau record historique en mai (+8,1 %... 4 fois plus qu'il y a un an), selon Eurostat. Avec Malte, la France connaît la flambée la plus faible des 19 pays de la région (+5,8 %, chiffre supérieur à celui de l'Insee, en raison d'un mode de calcul différent).

L'aérien entrevoit le bout du tunnel

"Le temps est à l'optimisme" dans le ciel mondial. En 2022, la demande pour les voyages en avion devrait bondir de 97,6 % sur un an, pour revenir à près de 83 % de son niveau d'avant-coronavirus, selon l'Association internationale du transport aérien. L'Iata mise désormais sur un net rebond de tous les indicateurs du secteur cette année, du chiffre d'affaires (+54,5 % par rapport à 2021) à l'emploi (+4,3 %, mais gare aux délais de recrutement et de formation qui pourraient gêner la reprise). Pour autant, les compagnies devraient encore subir des pertes cumulées de 9,7 milliards de dollars (9,2 Md€), après quasiment -180 Md$ sur 2020-2021 (170 Md€). Mais "la rentabilité semble à portée de main pour 2023", assure l'Iata. Pas de problème, en revanche, pour le fret aérien : il pourrait transporter 68 millions de tonnes en 2022 (ce qui serait un record absolu) et enregistrer un CA de 191 Md$ (180,5 md€, soit près du double de celui de 2019).

20 juin